



# Famille de fonctions MI

Médiateurs \*

\* Par souci de lisibilité, la forme masculine est utilisée pour désigner certains rôles. L'emploi des termes masculins, « collaborateur », « chef » ou encore « utilisateur », par exemple, est épïcène.

# Raison d'être

Coordonner la médiation et/ou la négociation entre différentes parties

**afin d'**

arriver à une position acceptable pour toutes les parties.

## Finalités

En tant que **chercheur**

collecter les données préparatoires et réaliser des études afin de disposer de tous les éléments nécessaires pour la médiation et/ou la négociation.

### Exemples de tâches

- Analyser les propositions légales et réglementaires d'un domaine spécifique ;
- Analyser la politique belge et/ou européenne dans un domaine spécifique et les domaines afférents ;
- Examiner des secteurs spécifiques et leur importance ;
- Analyser et évaluer les relations entre les différentes parties ;
- Préparer des positions et des solutions alternatives ;
- Analyser l'information, l'évaluer et la transmettre.

En tant que **médiateur**

faciliter la coopération dans un domaine entre les différentes parties afin d'arriver à une position acceptable pour tous.

### Exemples de tâches

- Examiner les points de vue et mettre les parties en relation ;
- Servir d'intermédiaire entre les services concernés (belges et internationaux) ;
- Faire dialoguer les différentes parties et les amener à une solution ;
- Faciliter la concertation collective ;
- Clarifier les positions des parties concernées lors de conflits.

En tant que **conseiller**

fournir régulièrement des conseils et des rapports sur la médiation et/ou la négociation afin de faire valider les positions intermédiaires et le résultat final.

#### **Exemples de tâches**

- Donner un feedback aux différentes instances publiques belges et reconsidérer éventuellement la position belge ;
- Fournir des conseils et des recommandations sur les aspects législatifs et réglementaires dans un domaine spécifique ;
- Faire valider par le cabinet la position finale belge en matière de politique européenne ;
- Rédiger et/ou contrôler des notes destinées aux cellules stratégiques, ainsi que des réponses aux questions parlementaires ;
- Faire régulièrement rapport sur la négociation au management.

En tant que **coordinateur**

organiser des réunions de coordination et en superviser le déroulement afin d'atteindre une position commune selon les règles de la concertation.

#### **Exemples de tâches**

- Etablir des contacts préalables avec le monde politique, économique et social belge ;
- Impliquer l'ensemble des partenaires belges au niveau politique et administratif (cabinets/cellules stratégiques, entités fédérées...) ;
- Déterminer la composition des réunions de concertation ;
- Assurer la présidence ou vice-présidence de comités ou de réunions ;
- Organiser régulièrement des rencontres bilatérales avec des représentants d'autres États membres et y participer.

En tant que **représentant**

entretenir et/ou construire les relations avec les différents acteurs dans un domaine afin de faire connaître et développer les positions du service, de l'organisation ou de la Belgique.

#### **Exemples de tâches**

- Informer les personnes concernées et présenter des actions possibles ;
- Procurer des informations sur les compétences et les actions de la direction et favoriser une éventuelle coopération ;
- Répondre à diverses questions concernant des dossiers individuels ou la réglementation nationale ou internationale ;
- Tisser et entretenir un réseau de personnes de contact pour obtenir rapidement des informations ;
- Rédiger des textes pour des brochures et collaborer à des actions de sensibilisation.

En tant que **gestionnaire de connaissances**

développer ses connaissances et se tenir informé des évolutions dans le domaine et les domaines apparentés afin de les utiliser dans la négociation et/ou la médiation.

### **Exemples de tâches**

- Participer à des groupes de travail, des sessions d'information, des congrès, des réunions de réseau... ;
- Consulter la littérature spécialisée ;
- Participer à des séminaires, des journées d'étude et des formations ;
- Suivre les évolutions du marché et de la technologie ;
- Suivre les dernières avancées législatives dans le domaine.

# Critères distinctifs

|                           | A1  | A2  | A3  | A4  |
|---------------------------|---|---|---|---|
| Connaissances             | Une première expertise* dans le domaine et des connaissances de base de domaines apparentés sont requises.  | Une expertise* confirmée dans le domaine et sa contextualisation et des connaissances de base de domaines apparentés sont requises.                                   | Une large expertise* dans le domaine et sa contextualisation est requise, combinée avec des connaissances des domaines qui interagissent avec le propre domaine dans la pratique. | Une large expertise* dans le domaine et sa contextualisation est requise, combinée avec une expertise générale des domaines qui interagissent avec le propre domaine dans la pratique. La fonction est considérée comme référence dans le contexte de la médiation. |
| Analyse des données       | Collecter les données, établir des liens entre différents contenus ou sources et les intégrer dans un ensemble cohérent (position, avis, rapport...). | Collecter les données, établir des liens nouveaux qui ne découlent pas de processus existants et les intégrer dans un ensemble cohérent (position, avis, rapport...). | Réaliser des études et les traduire vers des positions de médiation et/ou négociation alternatives.   | Superviser des études et développer des positions de médiation et/ou négociation innovantes.  |
| Médiation / Négociation   | Réunir différentes parties et les amener vers une solution acceptable.  | Agir comme intermédiaire entre différentes parties ayant des intérêts contradictoires et les amener vers une solution acceptable.                                     | Défendre des intérêts et des positions dans des négociations et/ou médiations nationales ou internationales.  | Représenter les intérêts et les positions de l'État dans des négociations et/ou médiations nationales ou internationales.   |
| Coordination              | Faciliter la concertation entre différentes parties.  | Initier et coordonner la concertation entre différentes parties.  | Organiser et superviser la concertation entre différentes parties.  | Organiser et diriger l'ensemble d'un processus de concertation.   |
| Amélioration / innovation | Améliorer de façon continue les méthodes et processus de négociation et/ou médiation.   | Améliorer et développer de façon continue les méthodes et processus de négociation et/ou médiation.   | Améliorer et développer de façon continue les méthodes et processus de négociation et/ou médiation.   | Développer et mettre en œuvre des méthodes et processus de négociation et/ou médiation alternatifs.   |
| Réseau et représentation  | Entretenir des relations avec les différents acteurs et donner des conseils ciblés sur base de son expertise.   | Entretenir un réseau interne et externe et donner des conseils ciblés sur base de son expertise.  | Construire un réseau interne et externe et donner des conseils ciblés sur base de son expertise.  | Construire un réseau interne et externe et établir des alliances avec les différents acteurs.   |

## \* Définition

expertise : connaissances approfondies des principes, méthodes et fondements d'un domaine; ex. relations internationales antidrogues, relations internationales, médiation sociale, coordination et concertation UE...